

# Feuille de route de l'économie

## > Faire face aux prix élevés de l'électricité



ALPIQ



BKW

cem  
suisse



Foederation der Schweizerischen Nahrungsmittel-Industrien  
Fédération des Industries Alimentaires Suisses  
Federazione delle Industrie Alimentari Svizzere

HANDELSchweiz

Commerce Suisse | Commercio Svizzera | Swiss Trade



SWISS  
TEXTILES

scienceINDUSTRIES  
S W I T Z E R L A N D



### > Situation de départ

Une hausse rapide des prix de l'électricité a eu lieu sur les marchés européens, avec des répercussions importantes sur l'économie et la société. Pendant une courte période, les prix étaient même 10 à 20 fois plus élevés que leur moyenne à long terme. Entretemps, ils se sont stabilisés à un niveau cinq à dix fois plus élevé.<sup>1</sup> Face à cette situation exceptionnelle, des représentants des consommateurs et des fournisseurs d'électricité se sont réunis pour chercher des solutions. L'économie constate que l'évolution décrite...

- constitue un choc et n'était pas prévisible à ce point ;
- met en péril l'existence d'entreprises auparavant saines et aux carnets de commandes bien remplis. Les entreprises à forte consommation d'énergie qui achètent de l'électricité sur le marché libre et dont les contrats de fourniture arrivent à échéance sont particulièrement touchés ;

*Illustration : pour un gros consommateur consommant 100 GWh, une augmentation de prix de 1 ct/kWh représente un million de francs par an - à titre de comparaison, les prix pour 2023 sont actuellement environ 30 ct/kWh plus chers que la moyenne à long terme<sup>1</sup> ;*

- comporte des risques importants pour la Suisse et ses emplois, notamment parce que les entreprises d'autres régions du monde ne sont pas touchées de la même manière (p. ex. en Asie ou en Amérique du Nord) ou parce que d'autres pays prennent des mesures d'atténuation qui faussent le marché (p. ex. près de 700 milliards d'euros de subventions énergétiques dans les pays de l'UE) ;
- est également un défi pour les fournisseurs d'électricité, car les exigences en matière de liquidités augmentent rapidement et les marchés de l'énergie sont asséchés ;

<sup>1</sup> Situation au 24 novembre 2022

- est encore aggravée par la charge croissante due à divers suppléments sur les coûts (p. ex. supplément réseau, taxes aux cantons et aux communes) et des coûts supplémentaires (p. ex. services système, réserve hivernale) ;
- manque de transparence, en raison de l'absence de données - par exemple, absence de données en temps réel sur la consommation ou de données représentatives sur la manière dont les consommateurs sont affectés - et
- a pour conséquence d'augmenter, en Suisse aussi, le risque d'interventions pensées à court terme mais nuisibles à long terme pour la place économique, tant du côté de l'offre que de la demande.

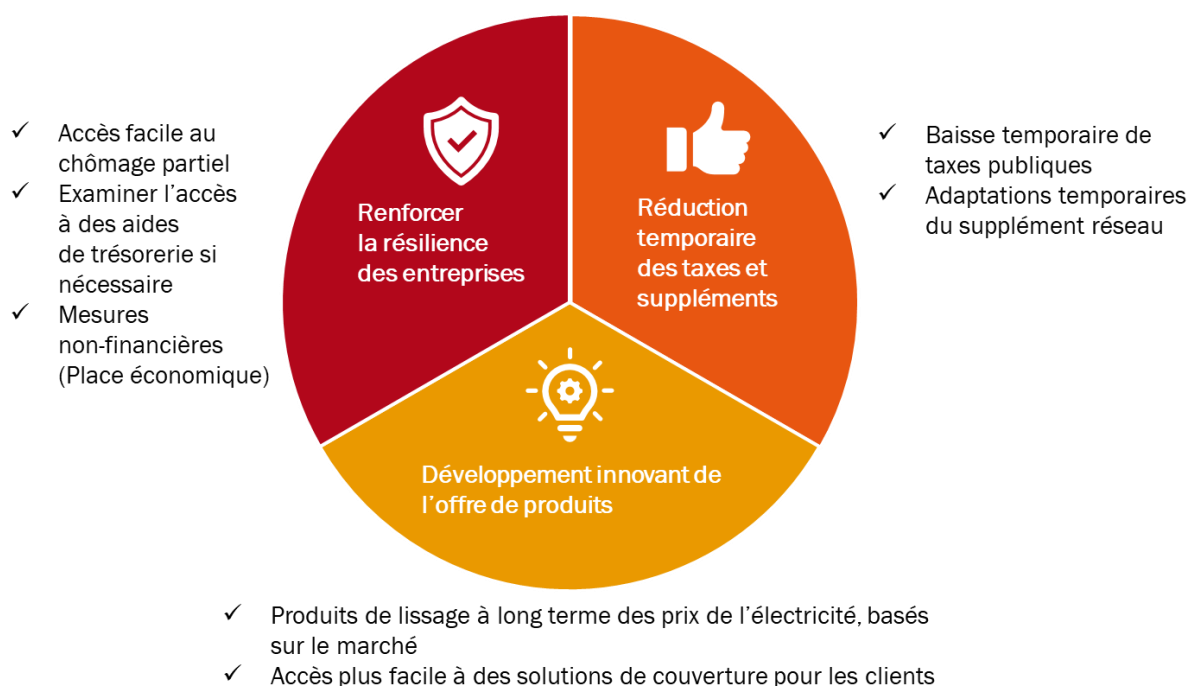
## > Principes

La situation tendue exige l'examen et la mise en œuvre de contre-mesures. De telles mesures doivent contribuer à soulager les entreprises dont l'existence est menacée, à créer des conditions équitables entre la Suisse et l'étranger et à renforcer la compétitivité des entreprises suisses, tout en évitant des dommages significatifs pour l'économie nationale. En même temps, de telles mesures comportent toujours des risques à court, moyen et long terme. Elles doivent donc être bien réfléchies et ne doivent pas être prises à la hâte. Il n'y a pas lieu de céder au populisme. En résumé, elles doivent au moins remplir les conditions suivantes :

- **Ne pas fausser le marché et rester peu invasives.** Le marché de l'énergie est très complexe et des interventions apparemment mineures peuvent avoir des conséquences imprévisibles et graves. De plus, la situation évolue très vite et les constats que l'on peut faire sont souvent rapidement dépassés. Les mesures doivent donc être prises à temps, être aussi limitées que possible dans le temps et atteindre de manière ciblée les entreprises les plus touchées (pas de principe de l'arrosoir).
- **Une charge fiscale aussi faible que possible.** Le budget fédéral connaît des difficultés et doit faire face à de grands défis. L'État ne doit pas être surchargé. Cela signifie par exemple renoncer le plus possible aux contributions à fonds perdu, garantir des conditions conformes au marché (p. ex. taux d'intérêt) ou couvrir les besoins de financement par des moyens existants plutôt que par de nouvelles dépenses.
- **Le principe de subsidiarité.** Le principe de subsidiarité est un facteur de réussite de la Suisse. L'économie doit d'abord épuiser elle-même toutes les possibilités de trouver des solutions avant que l'État n'intervienne.
- **Coordonné au niveau international.** La place économique suisse est fortement interconnectée au niveau international et la concurrence est mondiale. La Suisse ne devrait ni prendre les devants, ni répéter les erreurs d'autres pays, ni envisager des mesures isolées.

**Les mesures qui ne remplissent pas ces conditions** sont en particulier un subventionnement des prix de l'énergie, des interventions dans le mécanisme des prix, une re-monopolisation du marché (partiellement) libéralisé ou des mesures basées sur des récits populistes erronés, comme le concept de lutte contre des "surprofits".

## > Mesures



L'économie suggère de ne prendre que des mesures proportionnées au regard de la situation actuelle. Celles-ci doivent en outre être adaptées en permanence afin de pouvoir réagir de manière flexible aux nouveaux développements. Actuellement, les mesures suivantes sont prioritaires pour l'économie :

**1. renforcer la résilience des entreprises** face à un choc des prix limité dans le temps et aux distorsions de concurrence :

- a. **Garantir l'accès au chômage partiel** : Les entreprises dont la compétitivité est menacée par les prix élevés de l'électricité ont besoin d'un accès juridiquement sûr au chômage partiel. La compétitivité est menacée lorsque les coûts ne peuvent pas être répercutés sur les clients et qu'il y a donc un risque de chute de la demande et donc de l'emploi.
- b. **Envisager des aides de trésorerie pour les entreprises particulièrement touchées** : Examiner l'accès à des crédits-relais remboursables et portant intérêts ou à des cautions pour les entreprises qui (i) doivent poursuivre la production malgré des prix de l'énergie élevés (ii) ou pour le préfinancement de l'achat d'électricité à long terme (p. ex. Power Purchasing Agreements). Dans ce contexte, les solutions de droit privé et d'économie de marché (p. ex. bailleurs de fonds) sont préférables aux solutions étatiques.
- c. **Examen d'allègements individuels de nature non financière** : dans certains cas, les communes et les cantons, en tant que propriétaires des entreprises d'électricité, disposent d'un potentiel inexploité pour accorder des allègements créatifs aux entreprises concernées. Un exemple est de renforcer la sécurité d'investissement pour les entreprises dans le cadre des marchés publics (pas de suspension de marchés publics en raison des prix élevés de l'énergie). Les pouvoirs publics devraient examiner en détail de telles améliorations, propices à améliorer l'attrait de notre place économique.

→ *Effet : les entreprises peuvent surmonter les chocs de prix, poursuivre leur production de manière flexible et mieux compenser les distorsions potentielles de concurrence venant de l'étranger.*

**2. envisager une réduction temporaire des taxes et des suppléments** sur les coûts de l'énergie (notamment si les mesures prévues au point 1 ne suffisent pas), pour autant que la sécurité d'approvisionnement à moyen et à long terme ne soit pas menacée de ce fait :

- a. **Baisse temporaire des taxes des pouvoirs publics.** Par exemple, taxes sur l'électricité des cantons et des communes (potentiel médian<sup>2</sup> d'environ 0,5 ct./kWh, nettement plus dans certains cas). → *Effet : réduction de la charge d'un gros consommateur avec une consommation de 100 GWh pouvant atteindre 0,5 million de francs.*
- b. **Adaptations temporaires du supplément réseau.** Les recettes du supplément réseau qui n'ont pas été utilisées en raison des prix élevés pourraient être utilisées pour soulager les entreprises (système de rétribution de l'injection ; potentiel jusqu'à 1 ct./kWh). → *Impact : jusqu'à 500 millions de CHF au total peuvent être utilisés pour soulager tous les gros consommateurs suisses.*

### 3. développement innovant de l'offre de produits

- a. **Examiner le développement de produits à long terme pour le lissage des prix de l'électricité.** Des contrats d'approvisionnement à long terme pour le lissage des fluctuations du prix de l'électricité existent déjà et sont adaptés individuellement aux entreprises. Les entreprises obtiennent ainsi des conditions intéressantes, peuvent lisser leur prix de l'électricité, minimiser les risques et gagner en sécurité de planification. Le potentiel n'est toutefois pas encore épuisé. C'est pourquoi les fournisseurs d'électricité analysent les obstacles et les défis, tels que les risques de crédit et les effets pour la trésorerie, puis élaborent des solutions et des produits innovants, étendant ainsi la gamme d'instruments basés sur le marché.
- b. **Examiner le développement de produits avec des éléments de couverture.** Les entreprises d'électricité examinent de manière approfondie les possibilités de permettre aux consommateurs d'accéder facilement à des produits financiers et de couverture complexes (par exemple en combinant un contrat d'achat d'électricité avec des opérations de couverture). Parallèlement, il convient de tenir suffisamment compte de l'évolution des besoins des demandeurs sur le marché de l'électricité.

→ *Impact : des solutions efficaces et conformes à l'économie de marché voient le jour, permettant aux entreprises de mieux se couvrir et de lisser leurs prix.*

### > Perspectives et prochaines étapes

A court terme, les organisations signataires s'engagent en faveur d'allègements (mesures 1 et 2) et collaborent intensivement afin de développer des solutions innovantes et conformes à l'économie de marché, dans les limites de ce qui est possible (mesures 3).

A moyen et long terme, les organisations s'engagent en faveur d'une solution durable de la problématique, basée sur l'économie de marché. Selon l'économie, les coûts élevés de l'électricité réapparaîtront à l'avenir et pèseront considérablement sur la place économique suisse, même si une détente temporaire est possible. Les prix signalent que la sécurité d'approvisionnement en électricité, basée sur une production climatiquement neutre et compétitive, n'est pas garantie. Pour trouver une solution durable, une adaptation structurelle est indispensable, ce qui nécessite notamment une augmentation massive de la production d'électricité, une libéralisation complète du marché, une amélioration des conditions-cadres (p. ex. procédures d'autorisation), la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE et un examen constructif des structures existantes, pour renforcer la compétitivité.

---

<sup>2</sup>Source : [Prix de l'électricité en Suisse \(admin.ch\)](#)

Pour les organisations participantes :



Christoph Mäder  
Président  
economiesuisse

Antje Kanngiesser  
PDG  
Alpiq Holding SA




Christoph Brand  
PDG  
Axpo Holding AG



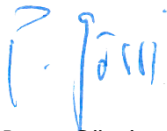
Robert Itschner  
PDG  
BKW Energie AG



Dr. Gerhard Pfister  
Président  
cemsuisse



Serge Gaudin  
Président  
Groupe des grands consommateurs d'électricité



Petra Gössi  
Présidente  
Fédération des industries suisses  
Industries alimentaires fial



Rudolf Schmid  
Président  
Commerce Suisse



Frank R. Ruepp  
Président  
Communauté d'intérêts  
Industries à forte consommation d'énergie IGEB



Carl Illi  
Président  
Textiles suisses



Dr. Matthias Leuenberger  
Président  
Scienceindustries



Martin Hirzel  
Président  
Swissmem